2015-0158 2015-02-10

Étiquette du contenant

GROUPE	3	FONGICIDE

QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL

FONGICIDE POUR GAZON

Pour supprimer certaines maladies du gazon sur les terrains de golf

GARANTIE :

Propiconazole........................ 154,5 g/L (14,3 %)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nº D'HOMOLOGATION 28797
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



POISON

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU
AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 1 – 1000 litres

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
855-264-6262

MISES EN GARDE :

- TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- INTERDIRE L'ACCÈS À LA ZONE TRAITÉE JUSQU'À CE QUE LE FEUILLAGE SOIT SEC.
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs.
- Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.
- Agent sensibilisant potentiel de la peau.
- Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau.
- Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants et une combinaison résistant aux Produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement.
- Ne pas utiliser de gants en cuir ou en tissu. Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, et se laver les mains.
- Ne pas manger, boire ou fumer durant l'application; bien se laver les mains et le visage immédiatement après chaque application du produit.
- Laver immédiatement la peau, les vêtements et les yeux en cas d'éclaboussures accidentelles du concentré du produit ou de la bouillie de pulvérisation.
- Après le travail, changer de vêtements et bien se laver tout le corps.
- Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les porter de nouveau.
- Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.
- Ne pas faire paître le bétail dans les zones traitées.
- Ne pas nourrir le bétail ni la volaille des tontes provenant des zones traitées.
- Ce pesticide est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pulvériser aucun plan d'eau par application directe, par dérive ou en nettoyant et en rinçant l'équipement de pulvérisation.
- Ne pas utiliser ni entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Pour les travailleurs agricoles commerciales gazon manutention plus de 504 litres de QUALI-PRO ® PROPICONAZOLE 14,3 ME (équivalent à 78 propiconazole kg) par jour: Porter une combinaison sur un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange / chargement / application, le nettoyage et les réparations.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Avis au médecin : En cas d'ingestion, provoquer le vomissement ou faire un lavage d'estomac. Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Traiter selon les symptômes.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT
Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique risque d'entraîner la contamination des eaux souterraines surtout dans des zones où le sol est perméable (c.-à-d. sol sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer le produit lorsqu'on prévoir une pluie abondante.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées.

ENTREPOSAGE
- Ne pas utiliser ni entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de flammes nues.
- Craint le gel.
- Entreposer dans le contenant d'origine, dans un entrepôt sec et sécuritaire.

- Entreposer le contenant fermé hermétiquement à l’écart des semences, engrais, plantes et produits alimentaires.
- Empêcher la contamination croisée avec les autres pesticides.
- Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables : Ne pas utiliser ce contenant à d’autres fins. Il s’agit d’un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S’enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l’administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d’aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S’il n’existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial.

Contenants à remplissages multiples : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d’autres fins.

EN CAS D’URGENCE CONCERNANT
UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT,
COMPOSER LE 1-919-256-9300 (FRAIS VIRÉS)

AVIS À L’UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.

Brochure

GROUPE	3	FONGICIDE

QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL

FONGICIDE POUR GAZON

Pour supprimer certaines maladies du gazon sur les terrains de golf

GARANTIE :

Propiconazole........................ 154,5 g/L (14,3 %)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CETTE BROCHURE
AVANT UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nº D'HOMOLOGATION 28787
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



POISON

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU
AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
855-264-6262

MISES EN GARDE :

- TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- INTERDIRE L'ACCÈS À LA ZONE TRAITÉE JUSQU'À CE QUE LE FEUILLAGE SOIT SEC.
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs.
- Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.
- Agent sensibilisant potentiel de la peau.
- Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau.
- Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants et une combinaison résistant aux Produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement.
- Ne pas utiliser de gants en cuir ou en tissu. Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, et se laver les mains.
- Ne pas manger, boire ou fumer durant l'application; bien se laver les mains et le visage immédiatement après chaque application du produit.
- Laver immédiatement la peau, les vêtements et les yeux en cas d'éclaboussures accidentelles du concentré du produit ou de la bouillie de pulvérisation.
- Après le travail, changer de vêtements et bien se laver tout le corps.
- Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les porter de nouveau.
- Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.
- Ne pas faire paître le bétail dans les zones traitées.
- Ne pas nourrir le bétail ni la volaille des tontes provenant des zones traitées.
- Ce pesticide est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pulvériser aucun plan d'eau par application directe, par dérive ou en nettoyant et en rinçant l'équipement de pulvérisation.
- Ne pas utiliser ni entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Pour les travailleurs agricoles commerciales gazon manutention plus de 504 litres de QUALI-PRO ® PROPICONAZOLE 14,3 ME (équivalent à 78 propiconazole kg) par jour: Porter une combinaison sur un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange / chargement / application, le nettoyage et les réparations.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Avis au médecin : En cas d'ingestion, provoquer le vomissement ou faire un lavage d'estomac. Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Traiter selon les symptômes.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique risque d'entraîner la contamination des eaux souterraines surtout dans des zones où le sol est perméable (c.-à-d. sol sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer le produit lorsqu'on prévoir une pluie abondante.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées.

ENTREPOSAGE

- Ne pas utiliser ni entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de flammes nues.
- Craint le gel.
- Entreposer dans le contenant d'origine, dans un entrepôt sec et sécuritaire.

- Entreposer le contenant fermé hermétiquement à l’écart des semences, engrais, plantes et produits alimentaires.
- Empêcher la contamination croisée avec les autres pesticides.
- Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables : Ne pas utiliser ce contenant à d’autres fins. Il s’agit d’un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S’enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l’administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d’aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S’il n’existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial.

Contenants à remplissages multiples : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d’autres fins.

**EN CAS D’URGENCE CONCERNANT
UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT,
COMPOSER LE 1-919-256-9300 (FRAIS VIRÉS)**

AVIS À L’UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.

MODE D’EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME est un fongicide systémique à large spectre d’activité servant à supprimer les brûlures en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*), la plaque brune (*Rhizoctonia solani*), l’anthracnose (*Colletotrichum graminicola*), le fil rouge (*Laetisaria fuciformis*), la plaque estivale (*Magnaporthe poae*), la tache des feuilles et la fonte helminthosporienne (*Bipolaris* spp., *Drechslera* spp., *Helminthosporium* spp.), la moisissure rose nivéale (*Microdochium nivale*), la moisissure nivéale fusarienne (*Microdochium nivale*), la

moisissure grise nivéale (*Typhula* spp.) et le rhizoctone ocellé (*Rhizoctonia cerealis*) dans les pelouses en plaque.

N'utiliser aucun système d'irrigation pour appliquer ce produit.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau potable ou d'irrigation ni les milieux aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer par épandage aérien.

Il est interdit d'utiliser ce produit à proximité des habitations et d'autres zones résidentielles comme les parcs, les cours d'école ou les terrains de jeux. Ce produit ne peut être utilisé par un particulier ou par toute autre personne non certifiée.

INTERDIRE à quiconque de pénétrer dans un site traité avant que le produit soit sec.

<u>Pulvérisateur agricole :</u> **NE PAS** appliquer par période de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser de gouttelettes de diamètre inférieur à la taille *moyenne* correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons :

Les méthodes d'épandage suivantes **NE REQUIÈRENT PAS** de zones tampons : pulvérisateur manuel ou à pulvérisateur dorsal et traitement localisé.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproché, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des				
		habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon, des cours	3	1	4	2	4

	de golf					

*Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grade des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve. De plus, pulvériser des gouttelettes de taille de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE) la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits de mélange associés.

Directives de mélange

QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME seulement

Remplir la cuve de pulvérisation à moitié ou aux trois quarts d'eau. Ajouter la quantité requise de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME, puis ajouter le reste de l'eau. Assurer une agitation suffisante durant le mélange et l'application, de façon à maintenir une émulsion uniforme.

Mélanges en cuve – Pesticides

QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME peut être mélangé en cuve avec **UN SEUL** des produits d'association suivants : fongicide en pâte fluide DACONIL® 2787 ou fongicide HERITAGE® ou régulateur de croissance des plantes Primo MAXX®. Lire l'étiquette du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 ou du fongicide HERITAGE ou du régulateur de croissance des plantes Primo MAXX et suivre les mises en garde, le mode d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles d'application) et les autres restrictions.

- Toujours vérifier la compatibilité d'un mélange en cuve avec QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME et de fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 ou de fongicide HERITAGE ou de régulateur de croissance des plantes Primo MAXX et l'eau, avant de procéder au mélange dans la cuve de pulvérisation.
- Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, durant le remplissage et l'application, afin que le mélange en cuve reste en suspension.
- Remplir la cuve de pulvérisation au moins à moitié d'eau propre.
- Si on utilise le fongicide HERITAGE comme produit d'association, ajouter d'abord le fongicide HERITAGE, puis le QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME.
- Si on utilise le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 ou le régulateur de croissance des plantes Primo MAXX comme produit d'association, ajouter d'abord le QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME, puis le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 ou le régulateur de croissance des plantes Primo MAXX.

- Ne pas laisser le mélange dans la cuve de pulvérisation sans agitation pendant des périodes de temps prolongées. Mélanger et appliquer le jour même.

SUPPRESSION DES MALADIES DU GAZON

- UTILISER QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PRÉVENTIF DE SUPPRESSION DES MALADIES.
- Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture uniforme (3 à 15 L aux 100 m²).
- Appliquer après la tonte du gazon OU laisser sécher complètement la zone traitée avant de la tondre.
- Pour supprimer les maladies foliaires, laisser sécher complètement la zone traitée avant d'irriguer.
- Pour supprimer les maladies transmises par le sol, appliquer QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME avec un volume de pulvérisation plus élevé (13 à 21 litres d'eau aux 100 m²). Si cela n'est pas possible, on peut alors arroser après l'application de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME (0,60 cm d'eau avant que le produit appliqué ne sèche) pour le faire pénétrer dans le sol.
- Lorsque les conditions favorisent un degré d'infection élevé, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle d'application le plus court.
- Pour optimiser la qualité du gazon et la suppression des maladies, utiliser QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME en association avec des pratiques de gestion qui favorisent la bonne santé du gazon et une suppression optimale des maladies.
- Évaluer les additifs avant de les ajouter au mélange. Les directives figurant sur cette étiquette sont fondées sur des données obtenues sans additifs.
- Avant d'utiliser un fongicide, quel qu'il soit, il est important d'identifier correctement l'organisme qui cause la maladie. Il est essentiel d'utiliser une trousse de diagnostic ou d'autres méthodes d'identification des organismes pathogènes en vue de déterminer quelles sont les meilleures mesures de suppression.
- Lors du traitement des verts, toujours traiter les bordures et les allées.
- Ne pas appliquer plus de 473 mL/100 m^2/année.

REMARQUE : Ne pas faire paître d'animaux dans les zones traitées. Ne pas nourrir le bétail ni la volaille des tontes provenant des zones traitées.

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – GAZON

Maladie	Dose de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME (mL/100 m^2)	Intervalle d'application/Durée de la suppression*	Directives
Brûlures en plaques	26 à 51	21 à 28 jours	Appliquer QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME lors des périodes de journées

Maladie	Dose de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME (mL/100 m^2)	Intervalle d'application/Durée de la suppression*	Directives
			chaudes et humides et de nuits fraîches qui permettent la formation de rosée abondante. La carence en azote et la sécheresse favorisent également la maladie. 1) QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME peut être mélangé en cuve avec le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 ou le fongicide HERITAGE (voir les directives de mélange) OU 2) être utilisé en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent. Ne pas faire plus de 6 applications par saison.
Anthracnose	26 à 51	21 jours	Appliquer par temps chaud et humide. Les aires de compactage, le mauvais drainage du sol, l'excès de chaume ou les densités élevées de pâturin annuel favorisent l'apparition de l'anthracnose. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Fil rouge	51	14 jours	Appliquer par temps frais et humide. Les

Maladie	Dose de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME (mL/100 m^2)	Intervalle d'application/Durée de la suppression*	Directives
			périodes prolongées d'air très humide favorisent l'apparition de la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Plaque brune	51 à 103	14 jours	Appliquer QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME à des fins préventives lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie (humidité élevée en surface ou températures nocturnes élevées accompagnées d'humidité). Utiliser la dose la plus forte si le risque d'infection est très élevé. Ne pas appliquer le QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME si des symptômes de la maladie sont présents. Ne pas faire plus de 6 applications par saison.

Maladie	Dose de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME (mL/100 m^2)	Intervalle d'application/Durée de la suppression*	Directives
Tache des feuilles et fonte helminthosporienne	51 à 103	14 jours	Si le degré d'infection est léger ou modéré, appliquer QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME afin de réduire la gravité de l'attaque de la tache des feuilles et de la fonte helminthosporienne causées par *Drechslera* spp. (*Helminthosporium*). Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Plaque estivale	103	30 jours	Appliquer QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME par mesure préventive. Faire la première application lorsque la température du sol dépasse 16 °C à 5 cm de profondeur pendant 4 jours consécutifs; faire une seconde application 30 jours plus tard. Une troisième application peut s'avérer nécessaire en cas de temps chaud et humide. Appliquer QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME dans 13 à 21 L d'eau aux 100 m². Ne pas faire plus de 3

Maladie	Dose de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME (mL/100 m^2)	Intervalle d'application/Durée de la suppression*	Directives
			applications par saison.
Moisissure nivéale rose et grise	206	Fin de l'automne	Faire une application à la fin de l'automne avant l'enneigement. Ne pas appliquer par-dessus la neige ni lorsque la température est inférieure à 0 °C. Ne pas faire plus d'une application par saison.
Moisissure nivéale fusarienne	51 à 103	30 jours	Appliquer QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME à l'automne ou au début du printemps, par temps frais et humide. N'utiliser la dose élevée qu'en cas de forte pression de la maladie. Ne pas faire plus de 2 applications par saison.
Rhizoctone ocellé	77 à 103		Faire une application à la fin de l'automne avant l'enneigement. Ne pas appliquer par-dessus la neige. Ne pas faire plus d'une application par saison.

*Durée de suppression prévue lorsque le produit est utilisé dans le cadre d'un programme préventif de suppression des maladies.

Recommandations sur la gestion de la résistance
Gestion de la résistance, QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME, fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire

une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME ou les fongicides du même groupe 3 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME tels que précisés dans la présente étiquette, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisation antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
  Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de l'entreprise au 1-919-256-9300 (frais virés) ou à www.quali-pro.com.

® Primo MAXX et DACONIL 2787 sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.
® HERITAGE est une marque déposée d'A.E. MacKenzie Co. Inc., utilisée sous licence par une compagnie du groupe Syngenta.